

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE du mardi 14 juin 2016

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 14 juin 2016 de 18h30 à 20h00, à l'école Micheline et Rolland Rabartin de Houx sous la présidence de Mme PACHECO, directrice de l'école.

Étaient présents:

- Mme DA, enseignante en CP/CE1 à Yermenonville
- Mme DANFREVILLE, enseignante en CE1 à Yermenonville
- Mme DOLBEAU, enseignante en CE2/CM1 à Houx
- Mme PACHECO, directrice et enseignante en CM1/CM2 à Houx
- M. PICHERY, maire de Houx
- M. DESTOUCHES, 3^e adjoint au maire de Yermenonville, délégué aux affaires scolaires et au SIVOS
- M. GRESSUS, conseiller municipal de Houx, délégué aux affaires scolaires et au SIVOS
- Mme CORTES, représentante des parents d'élèves
- Mme TESSIER, représentante des parents d'élèves
- Mme VAILLOT, représentante des parents d'élèves

Était excusés de leur absence:

- Mme FERANT, Inspectrice de l'Éducation Nationale Chartres IV
- Mme LOUISE, enseignante en CP/CE1 et CM1/CM2
- Mme PERROTIN, représentante des parents d'élèves

1) Bilan des manifestations et projets pédagogiques menés durant le troisième trimestre
Site Yermenonville

- **22 mars** Sortie à la journée : Visite du Château de Maintenon en alternance avec un atelier sur les jeux de Cour, fabrication d'un bilboquet.
- **25 mai** Interview de Mme Rorhbach, mère d'élève illustratrice de livres jeunesse, à paraître dans le journal scolaire de fin d'année.
- **30-31 mai, 1^{er} juin** Classe Poney au centre équestre de Coltainville. Malgré les fortes intempéries, l'ensemble des activités a pu être maintenu.
- **21 juin** Rencontre prévue avec les correspondants, à Aunay-sous-Auneau. Programme de la journée : activités sportives et artistiques.
- **27 juin** Accueil des futurs CP scolarisés à la maternelle de Gas dans le cadre d'une liaison GS-CP. Familiarisation avec l'école via une course d'orientation puis présentation de danses traditionnelles.

Site Houx

- **10 mai** Participation à « Tous en Scène » à Luisant : présentation des deux chorégraphies montées en EPS devant les autres écoles participantes. Présentation aux familles le 22 juin au soir.
- **23 -27 mai** Séjour marin à Barbâtre (île de Noirmoutier). Séjour très satisfaisant à tous points de vue: activités, centre d'hébergement, accompagnateurs, société de transport et météo. Remerciements aux représentants des parents d'élèves d'avoir relayé quotidiennement nos messages électroniques à l'ensemble des familles.
- **22 juin** Exposition séjour marin à Noirmoutier, à l'attention des familles et des mairies. A partir de 19h à la salle socio-culturelle de Houx. Lecture de panneaux montés par les élèves, visionnage d'un diaporama. A 19h45, représentation des danses créées pour « Tous en Scène ».
- **24 juin** Report par l'USEP du « P'tit tour à vélo » initialement prévu le 12 mai, annulé à cause du temps pluvieux. Le nombre d'accompagnateurs agréés nécessaire est atteint pour notre école.

Ecole entière

- **17 juin** Kermesse dans la cour de l'école de Houx avec stands de jeux et restauration sur place.
- **30 juin** 18h00 Exposition consacrée à la classe Poney dans les locaux de l'école de Yermenonville, 18h30 Spectacle chants et danses par les élèves dans la cour, puis livres de prix remis conjointement par les enseignantes et les élus municipaux de Yermenonville et de Houx. Installation des bancs, courses et sonorisation gérés par la mairie accueillante.
- Publication en fin d'année du deuxième numéro du journal scolaire pour cette année.

2) Organisation scolaire (effectifs, rythmes, équipe enseignante) pour l'année 2016- 2017

Au 14/06/16, effectifs prévisionnels pour la rentrée 2016: 87 élèves, moyenne de 22 élèves par classe

15 CP	13 CE1	25 CE2	18 CM1	16 CM2
15 CP + 6 CE1 Site Yermenonville	7 CE1 + 15 CE2 Site Yermenonville	10 CE2 + 12 CM1 Site Houx	6 CM1+16 CM2 Site Houx	
Mme Da et un autre enseignant (en attente de nomination) le jeudi et 1 mercredi sur 2, pour complément de temps partiel	Mme Danfreville	Mme Dolbeau	Mme Pacheco et un autre enseignant (le même qu'en CP/CE1), le vendredi, jour de décharge de direction	

Question des représentants des parents d'élèves : Est-il prévu un changement des jours de TAP du lundi / jeudi au mardi/vendredi ? (l'organisation initiale ayant été définie pour 2 ans et une rotation entre les communes était prévue)

Mme Terrier, de la CCTVM, a expliqué qu'il a été décidé lors du dernier comité de pilotage auquel la DSDEN était présente, qu'en raison de la constitution des nouvelles Communautés de Communes en janvier 2017, l'écriture d'un nouveau PEDT n'était pas judicieux pour les quelques mois qui sépareront la rentrée scolaire de cette nouvelle organisation. La rotation entre les communes n'étant pas écrite dans le PEDT en cours, le lundi et le jeudi resteront des journées courtes et le mardi et le vendredi des journées longues pour ce qui est de notre regroupement pédagogique.

Question des représentants des parents d'élèves : Lors du précédent CE, le maire de Houx avait évoqué le fait que la commune de Houx pourrait rejoindre l'agglomération Chartres Métropole en 2017, de ce fait les TAP seraient alors gérés directement par la commune. Qu'en est-il ? Ce changement de responsabilité interviendrait-il en cours d'année scolaire?

M.Pichery confirme la procédure dérogatoire en cours pour rejoindre l'agglomération de Chartres, tout comme le font les communes de Maintenon, Bouglainval et Chartainvilliers. La date de la constitution de ces nouvelles Communautés de Communes est le 1^{er} janvier 2017 mais la mise en place se fera en pratique dans le courant du 1^{er} semestre 2017. Dans l'agglomération Chartres Métropole, la compétence pour le périscolaire dans son ensemble revient aux communes. Aussi, ce sera le cas à Houx dès que le transfert de compétences sera acté. L'organisation mise en place en début d'année scolaire sur le regroupement sera préservée, par le biais de conventions entre communes notamment.

3) Présentation des listes de fournitures demandées pour la rentrée en vue de leur adoption

Lecture et adoption des listes de fournitures proposées par les enseignantes pour les 4 classes.

4) Coopératives scolaires de Yermenonville et de Houx : recettes, utilisation des fonds et soldes.

Coopérative scolaire de Yermenonville Solde au dernier relevé (fin mai): + 7 859.54 €

Recettes : bénéfiques du loto : 954.55 €

5€ demandés par enfant aux familles pour participer à la classe Poney

700€ de subvention par la mairie de Yermenonville pour financer la classe Poney

350 € de subvention annuelle accordée par la mairie de Yermenonville

Dépenses : 162€ de car et entrées pour la sortie à Maintenon

1 700€ de car et activités pour la Classe Poney

Le solde de fin d'année est estimé à 5 700€ sans les bénéfices de la kermesse, ce qui constitue une bonne base pour financer un projet plus ambitieux l'année prochaine.

Coopérative scolaire de Houx Solde au dernier relevé (fin mai): + 7 830.07 €

Recettes : bénéfiques du loto : 954.55 €

Participation échelonnée des familles aux 170€ demandés par enfant pour le séjour marin

A venir : 1 020€ de subvention par la mairie de Houx pour financer le séjour marin

1 020€ de subvention par le Conseil Départemental pour financer le séjour marin

500€ de subvention annuelle accordée par la mairie de Houx

860€ par la mairie de Houx de reversement de la subvention Conseil Départemental pour le séjour en Auvergne de 2014

Dépenses : 161€ de car pour se rendre à Luisant pour « Tous en scène »

A venir : règlement des 70% restants à la FOL pour séjour marin soit 6 924.74€

5) Achats récents d'équipement ou en prévision

Site de Yermenonville: acquisition d'une nouvelle armoire de rangement pour le matériel pédagogique installée dans la bibliothèque ; création d'un carré potager dont l'utilisation a déjà commencé. Le problème récurrent des téléphones est toujours d'actualité, ce qui rend l'école injoignable et oblige parfois les parents à faire le déplacement pour une simple information à communiquer. La connexion internet pose également problème depuis plusieurs jours.

Site de Houx: acquisition en cours d'un petit réfrigérateur, ce qui permettra entre autres de stocker des médicaments ayant besoin d'être conservés au froid, d'avoir de la glace en cas de contusion. Le choix définitif de l'appareil étant fait par la mairie, l'école insiste sur les dimensions et le niveau sonore du fait de son installation au sein de la classe de CE2/CM1 ; la lampe du vidéoprojecteur ne fonctionne plus, la mairie réfléchit à son remplacement ou à l'acquisition d'un nouvel appareil du fait du coup de la lampe. L'école rebondit sur le fait qu'un vidéoprojecteur fixé au plafond serait vraiment bienvenu afin d'éviter le temps perdu à chaque installation de l'appareil mobile. Cela signifie aussi qu'un vidéoprojecteur serait nécessaire dans chaque classe et qu'ils n'appartiendraient plus conjointement à l'école et à la mairie comme c'est le cas pour celui qui était utilisé jusqu'à présent.

6) Prévision de travaux au sein des structures scolaires

Question des représentants des parents d'élèves : Lors du précédent CE il avait été évoqué des travaux à Houx, la première tranche étant prévue sur 2016-2017, le calendrier des travaux est-il toujours le même ? Quelles seront les conséquences pour les élèves ?

M.Pichery indique que la mairie est en attente du rétro-planning des travaux fourni par l'architecte, avec les différentes phases prévues. Il précise qu'en 2016-2017, il ne devrait quasiment pas y avoir d'incidence sur l'utilisation des locaux par les élèves puisque la première phase des travaux consiste en une extension de la salle socio-culturelle afin de créer un espace de stockage. Les travaux n'empêcheront pas l'accès à la salle, pour les scolaires notamment lors des séances d'EPS.

Séance levée à 20 h00

Présidente et secrétaire: Elise Pacheco

